

Après la première édition en 2023, Rennes Métropole lance un nouveau Printemps citoyen
du 20 avril au 21 juin 2024 !

Le but : faire **vivre la citoyenneté**, ouvrir des espaces de dialogue, permettre à chacune et chacun de s'engager sur le territoire, personnellement, dans une association, auprès d'un acteur public.

Il s'agit d'organiser ensemble une **dynamique collective**, en programmant des actions, animations et événements sur les 43 communes de la Métropole, autour du **thème**

Être citoyennes et citoyens dans la métropole rennaise face aux nécessaires transitions (écologiques, démocratiques, sociales, urbaines, ...)

Cette programmation doit mettre en lumière :

- des **initiatives citoyennes**, pour montrer qu'il est possible de faire à son échelle
- des **initiatives associatives**, pour proposer d'autres modèles et accompagner les habitants dans les transitions
- des **initiatives communales et métropolitaines**, pour ouvrir des espaces de dialogue sur les projets et politiques publiques.



Nous avons besoin de vous pour imaginer une programmation commune, diversifiée et enthousiasmante !

- si vous souhaitez proposer une idée, une initiative, une action, une animation ou un événement que vous souhaiteriez programmer
- si vous avez déjà une animation, un événement prévu sur cette période et sur ce thème

Répondez au formulaire avant le lundi 19 février

des initiatives arrivant ultérieurement pourront être intégrées au programme en ligne

- en suivant ce lien : <https://forms.office.com/e/10QnW4rKZW>
- en scannant ce QR-code



Les critères pour une labellisation sont :

- Des actions qui permettent aux participants de s'exprimer ou de faire (implication citoyenne)
- Des actions en lien avec les questions de transition
- Des actions gratuites et accessibles

Les propositions seront étudiées par l'Assemblée citoyenne, un groupe d'élus communaux, la Maison de la Consommation et de l'Environnement et l'Agence Locale de l'Énergie et Climat, pour mettre en place une programmation cohérente et diversifiée.

Nous vous incitons également à le transmettre autour de vous, aux éventuels porteurs d'initiatives.

Les communes souhaitant accueillir une animation peuvent en faire la demande via le formulaire.

Pour toutes questions, contacter le Service Participation Citoyenne à participationcitoyenne@rennesmetropole.fr